

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Communal de Sauvegarde, la municipalité crée une **Réserve citoyenne de sécurité civile**.

Celle-ci est constituée de citoyens **volontaires** et **bénévoles** pouvant être mobilisés en appui de la cellule de crise. Cela permet le renforcement des moyens humains au niveau de la commune.

Les missions pouvant être confiées aux réservistes communaux peuvent être les suivantes :

- Assistance à la population
- Assistance à la diffusion de l'alerte
- Guider les secours sur place
- Accueil des sinistrés dans les centres d'accueil
- Surveillance des aléas (évolution du phénomène, remontée d'informations,)
- Suivi de personnes vulnérables
- Ecoute et soutien aux sinistrés
- Aide post crise pour retour à la normale (nettoyage, remise en état, ...)
- Appui logistique
- Participation aux actions de prévention des risques
- ...

Une réunion d'information se tiendra :

**le 6 juillet, à 19:00,
salle communale
33 route de la gare
Aiguebelette-le-Lac.**

Nous vous présenterons le fonctionnement de la réserve citoyenne de sécurité civile et les modalités de participation des personnes volontaires pour s'y inscrire.

Vous espérant nombreux.